

# 47 200 salariés en 2017 dans les complexes industrialo-portuaires du Havre et de Rouen

Insee Flash Normandie • n°101 • avril 2021

**En 2017, les complexes industrialo-portuaires du Havre et de Rouen rassemblent 47 200 emplois salariés dont 29 700 emplois industriels et 17 500 emplois maritimes et portuaires. Ces deux complexes ont également recours à 2 400 intérimaires, présents pour les trois quarts dans l'industrie. Tous deux conservent un poids important dans l'économie normande : ils produisent 10,7 % de la richesse dégagée par la région.**

En 2017, les 510 établissements employeurs du complexe industrialo-portuaire (CIP) de Rouen et les 850 établissements employeurs du CIP du Havre rassemblent 47 200 salariés, soit 4,0 % des salariés normands, dont 29 400 salariés pour le CIP du Havre et 17 800 pour le CIP de Rouen. ► **tableau 1**. Ces emplois industrialo-portuaires sont concentrés dans la zone d'emploi du Havre (72,4 %) et celle de Rouen (26,2 %) ► **figure 2**

## Six emplois sur dix dans le cluster industriel

Avec 29 700 salariés, le cluster industriel ► **Définitions**, réunit 63 % des effectifs des deux CIP, avec une légère prédominance pour le CIP du Havre (55 % de ces emplois industriels). Au Havre, les emplois industriels sont nombreux dans les activités de fabrication industrielle (30 % des emplois du CIP), notamment dans le secteur du raffinage (2 200 emplois principalement sur le seul site Total de Gonfreville-l'Orcher), le secteur automobile (2 200 emplois dont la quasi-totalité à l'usine Renault de Sandouville), le secteur de l'aéronautique (1 700 emplois, avec notamment Safran Nacelles à

Gonfreville-l'Orcher) et dans celui de la chimie (1 500 emplois). Assez naturellement les activités de services associées (12 % des emplois du CIP du Havre) sont essentiellement dans les services aux industries (2 700 emplois). Dans les transports terrestres, trois emplois sur quatre sont dans les transports routiers, loin devant les transports fluviaux (15 % des emplois de ce secteur) ou les transports ferroviaires (10 %).

À Rouen, les trois quarts des salariés du CIP travaillent dans le cluster industriel. Les activités de fabrication industrielle concentrent même 43 % des emplois du CIP. Ainsi, 2 400 salariés travaillent dans le secteur de la chimie, dont la moitié dans l'usine d'ExxonMobil de Port-Jérôme-sur-Seine. Le secteur de la mécanique et de la métallurgie regroupe 1 500 salariés, dont 60 % à Flexi France au Trait, et celui du raffinage, avec Esso à Port-Jérôme-sur-Seine, 1 400 salariés. Les salariés du cluster industriel de Rouen sont également nombreux dans les transports routiers (2 400 emplois), les services aux industries et le secteur des déchets et assainissement (1 000 emplois dans chacun de ces deux secteurs).

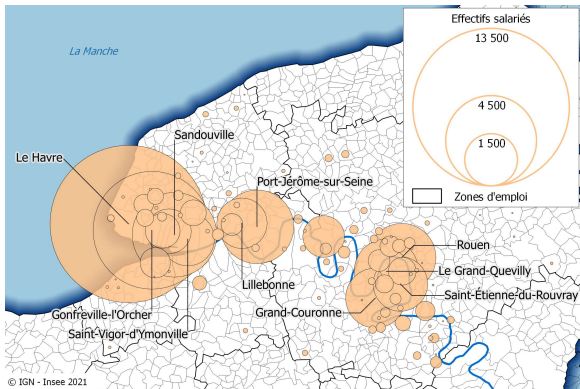
## ► 1. Effectifs salariés des complexes industrialo-portuaires de Rouen et du Havre en 2017

Activités	Emplois salariés		Ensemble des emplois salariés	Intérimaires
	Rouen	Le Havre		
<b>Cluster maritime et portuaire</b>	<b>4 370</b>	<b>13 130</b>	<b>17 500</b>	<b>550</b>
Services aux navires	600	4 860	5 460	50
Services à la marchandise	2 580	4 940	7 520	490
Secteur public et gestion des infrastructures	780	1 810	2 590	0
Autres services portuaires	410	1 520	1 930	20
<b>Cluster industriel</b>	<b>13 460</b>	<b>16 230</b>	<b>29 690</b>	<b>1 860</b>
Industries	7 660	8 800	16 460	1 390
Activités de support liées au CIP	1 940	1 270	3 200	190
Services ayant leur marché lié en partie au CIP	1 160	3 550	4 710	140
Transports terrestres	2 700	2 610	5 310	130
<b>Ensemble du CIP</b>	<b>17 820</b>	<b>29 360</b>	<b>47 180</b>	<b>2 410</b>

**Note** : les données étant arrondies à la dizaine, les totaux par cluster ou CIP peuvent ne pas correspondre à la somme des sous-secteurs.

**Source** : Estimations Insee Flores 2017 – Haropa Ports de Rouen et du Havre.

## ► 2. Effectifs salariés des complexes industrialio-portuaires par commune en 2017



Source : Estimations Insee Flores 2017 – Haropa Ports de Rouen et du Havre.

### La logistique (entreposage, manutention...), premier employeur du cluster maritime et portuaire

Les trois quarts des 17 500 salariés du cluster maritime et portuaire ► **Définitions** sont localisés dans le CIP du Havre. Un emploi sur quatre du cluster maritime et portuaire du CIP du Havre est lié au secteur de l'entreposage et de la distribution (3 400 emplois), et un sur cinq au secteur de la manutention (2 700 emplois). Les emplois de manutention sont concentrés au Havre (près de 1 900 salariés) et à Gonfreville-l'Orcher (800). Les agences maritimes, quant à elles, regroupent 12 % des emplois du CIP du Havre (1 600 salariés), légèrement plus que le secteur du transit et des commissionnaires (1 500 emplois). Enfin, avec 1 200 salariés, le Grand Port Maritime du Havre concentre les deux tiers des emplois du secteur public et de gestion des infrastructures ; la Direction régionale des Douanes et la Direction Inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord rassemblant l'essentiel des autres emplois de ce secteur. À Rouen, le secteur des services à la marchandise concentre 59 % des salariés du cluster maritime et portuaire. Ces salariés travaillent principalement dans l'entreposage et la distribution (1 870 emplois dont 350 liés à l'agro-alimentaire). Le secteur public et de gestion des infrastructures réunit 18 % des emplois, principalement au sein du Grand Port Maritime de Rouen (470 emplois). Les services aux navires regroupent 14 % des emplois, notamment dans le secteur de la manutention (370 emplois).

### 2 400 intérimaires, majoritairement dans le cluster industriel

Les CIP ont recours à 2 400 intérimaires, 770 pour celui de Rouen et 1 630 pour celui du Havre. Plus des trois quarts de ces intérimaires sont employés dans le cluster industriel, en particulier dans les activités de la fabrication (58 % de l'ensemble des intérimaires), notamment dans l'industrie automobile (un tiers des intérimaires). Au sein du cluster maritime et portuaire, neuf intérimaires sur dix travaillent dans le secteur des services à la marchandise. Ce sont les activités de fabrication industrielle qui ont le plus recours à l'intérim (8 % de l'effectif total). Le recours à l'intérim est également élevé dans les services à la marchandise et dans les services de support liés aux CIP (autour de 6 % dans ces secteurs). À l'inverse, le recours à l'intérim est quasi inexistant dans les activités des services aux navires, le secteur public et de gestion des infrastructures, ainsi que dans les autres services portuaires.

## Les deux complexes industrialio-portuaires sont à la source de 11 % de la richesse dégagée par la région normande

En 2017, la richesse dégagée ► **Définitions** par les CIP est de 6,1 milliards d'euros, soit 10,7 % de la richesse dégagée par la Normandie. Le CIP de Rouen et celui du Havre contribuent de manière presque équivalente à la richesse dégagée en Normandie (respectivement 5,5 % et 5,2 %). Le cluster industriel représente près de 80 % de cette richesse dégagée et son poids est nettement plus important dans le CIP de Rouen (90 % de la richesse dégagée par ce CIP) que dans celui du Havre (les deux tiers de la richesse dégagée) où les services sont davantage représentés. Le CIP de Rouen génère 12 % de la richesse dégagée sur les zones d'emploi sur lesquelles il s'étend, notamment 8 % de la richesse dégagée dans la zone d'emploi de Rouen et 20 % de celle du Havre. Implanté uniquement sur cette dernière, le CIP du Havre pèse nettement plus dans la richesse dégagée de cette zone (30 %). ●

Pauline Roger, Étienne Silvestre (Insee)

#### ► Définitions

**Cluster maritime et portuaire** : il regroupe les établissements exerçant une activité directement liée au port (exemple : réparation navale), même s'ils ne sont pas situés à proximité immédiate de celui-ci.

**Cluster industriel** : il regroupe les établissements qui, sans exercer une activité typiquement portuaire, trouvent intérêt à s'implanter à proximité du port (exemple : les raffineries).

**Richesse dégagée** : répartition de la valeur ajoutée d'une entreprise entre ses différents établissements. Elle correspond à la valeur ajoutée de l'entreprise lorsque celle-ci n'a qu'un établissement et à une répartition de la valeur ajoutée au prorata de la masse salariale de l'établissement dans le cas contraire.

**Valeur ajoutée** : solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

#### ► Source

**Flores** (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) décrit l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Flores couvre la totalité des employeurs (fonction publique, employeurs privés, y compris les particuliers employeurs), à l'exception des activités du ministère des Armées. Ce dispositif succède au processus de « Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) », le millésime 2017 en est le 1<sup>er</sup> exercice. Les sources utilisées par les deux systèmes d'information (Clap et Flores) ayant évolué, il apparaît une rupture de série entre 2015 et 2017.

Les **estimations d'emplois portuaires** s'effectuent sur la base des effectifs du fichier Flores. Une première sélection d'établissements est opérée à partir des codes d'activité économique de la nomenclature (NAF). Cette première base est ajustée en fonction de la connaissance fine des établissements qu'apportent les représentants de HAROPA - Port du Havre et HAROPA - Port de Rouen. Les emplois pris en compte sont répartis en deux « clusters » : le « cluster maritime et portuaire » rassemble les activités propres aux ports, tandis que le « cluster industriel » correspond aux activités dont la localisation est liée à la proximité du port. La répartition des emplois par familles d'activités (services aux navires, services à la marchandise, etc.) est proposée par les représentants de HAROPA.

#### ► Pour en savoir plus

- **Poupet C., Roger P., Silvestre É.**, « Des conditions d'emploi favorables dans les complexes portuaires de Rouen et du Havre », *Insee Analyses Normandie* n° 63, juillet 2019.
- **Poupet C., Silvestre É.**, « En 2015, l'emploi portuaire est stable à Rouen et en recul au Havre, sur fond de reprise du trafic maritime », *Insee Flash Normandie* n° 60, janvier 2018.

